



Mise en location d'un bien acheté en VEFA

Par **olaura**, le **20/09/2016 à 16:07**

Bonjour,

J'ai acheté un appartement en 2012, en état futur d'achèvement. Ce bien m'a été livré en Juin 2015, et je l'habite actuellement.

J'ai donc pu bénéficier d'un PTZ+ ainsi que de la TVA à 5% car il s'agit de ma résidence principale

Désormais, je dois déménager, et je souhaite mettre ce bien en location. En ai-je le droit ? Quelles sont les conditions ?

Qu'en est-il si je décide plutôt de le mettre en vente, dois-je m'acquitter de quelque chose (frais supplémentaires, etc) ?

Merci de vos réponses.

Bien à vous,